

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
SÉANCE DU JEUDI 06 juillet 2023

L'An Deux Mil Vingt Trois, le jeudi 06 juillet à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 29 juin s'est réuni en séance ordinaire en mairie d'ERQUY sous la Présidence de Monsieur Henri LABBÉ, Maire d'Erquy. Mme Marie-Paule ALLAIN, Conseillère municipale, a été désignée Secrétaire de Séance.

06 juillet 2023					AUTORISATION DE RECRUTER DES AGENTS RECENSEURS POUR LA CAMPAGNE DE RECENSEMENT 2024
an	Mois	Jour	QN°	Subd	
2023	07	06	04	00	

ÉLUS	26
PRÉSENTS MAXI	20
MANDANTS	2
ABSENTS	4
APTES A VOTER	22



CONVOCAATION	29-06-2023
RÉUNION	06-07-2023
AFFICHAGE	07-07-2023
TRANSMISSION	10-07-2023

Contrôle de Légalité : DCLE/2

RECENSEMENT DES CONSEILLERS		Présents	Absents	Mandants	PROCURATIONS
NOMS ET PRÉNOMS	TITRES				MANDATAIRES
MAJORITÉ MUNICIPALE	LABBÉ Henri	Maire	X		
	MONNIER Philippe	1er Adjoint	X		
	BERTIN Josyane	2è Adjointe	X		
	RAULT Gabriel	3è Adjoint	X		
	ALLAIN Marie-Paule	4è Adjointe	X		
	POUGET Léo	5è Adjoint		X	
	HERNOT Bruno	6è Adjoint	X		
	L'HARIDON Michelle	7è Adjointe	X		
	HUET Jean-Marie	CMD1		X	
	CHARLOT Karine	Conseillère	X		
	CORMIER Anne-Séverine	Conseillère		X	
	DONNARD Roxane	Conseillère	X		
	DURAND Philippe	CMD2	X		
	GUINARD Brigitte	Conseillère	X		
	LANCESSEUR Christian	CMD3	X		
	LESNARD Pierre	CMD4	X		
	MANIS Cécile	Conseillère	X		
	ROUXEL Benoît	CMD5		X	
	MANIS Jean-Paul	Conseiller			X LESNARD Pierre
LEMEE Ginette	Conseillère	X			
LE BRICON Bruno	Conseiller	X			
MINORITÉ	MORIN Yannick	Conseiller		X	CHALVET Maryvonne
	CHALVET Maryvonne	Conseillère	X		
	DETREZ Nicole	Conseillère	X		
	RENAUT Sylvain	Conseiller	X		
	LOLIVE Jean-Paul	Conseiller	X		
A	DÉCOMPTÉ DES PRÉSENTS : QUESTIONS		20	4	2

04 - AUTORISATION DE RECRUTER DES AGENTS RECENSEURS POUR LA CAMPAGNE DE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024

Monsieur Le Maire expose au conseil municipal que le recensement de la population permet de connaître la diversité et l'évolution de la population de la France. L'Insee fournit ainsi des statistiques sur les habitants et les logements, leur nombre et leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile-travail, etc.

Les communes de moins de 10 000 habitants doivent réaliser une enquête de recensement portant sur toute la population. Elle interviendra du 10 janvier au 17 février 2024. Il convient donc de procéder au recrutement des 15 à 20 agents nécessaires pour répondre à cette mission.

Ils seront rémunérés sur les bases recommandées qui seront publiées ultérieurement par l'INSEE.

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2121-29,

VU la loi N°2002-276 du 27 février 2002 relative à la Démocratie de Proximité, en ses articles 156 à 158 ainsi que les décrets d'application n°2003-485 du 05 juin 2003 et 2003-561 du 23 juin 2003

CONSIDERANT que pour les communes de moins de 10 000 habitants, il s'agit d'une enquête effectuée tous les 5 ans sur l'ensemble de la population de la commune

CONSIDERANT que l'enquête demeure sous la responsabilité de l'Etat et est menée en partenariat avec l'INSEE et les communes. Elle se déroulera du 10 janvier au 17 février 2024.

CONSIDERANT qu'afin de réaliser les enquêtes, entre le 10 janvier et 17 février 2024, 15 à 20 agents recenseurs devront être recrutés.

**Le Conseil Municipal, Invité à se Prononcer,
Après en avoir Délibéré, DECIDE,**

D'AUTORISER le Maire d'Erquy à recruter 15 à 20 agents pour le recensement de la population 2024 qui seront rémunérés sur les bases recommandées par l'INSEE.

DE RAPPELER que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication.

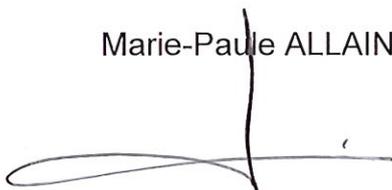
DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

Votes favorables	21
Vote défavorable	0
Abstention	1 (Bruno LE BRICON)

ERQUY, Le jeudi 06 juillet 2023

La secrétaire de séance

Marie-Paule ALLAIN



Le Maire,

Henri LABBE

